

Recensement des Limicoles nicheurs dans la Vienne (1995-96)

Thierry Rigaud et Nicolas Moron

LPO Vienne, Z.I. République 2, Espace 10, Bâtiment D2, 86000 Poitiers

En 1995-96, une enquête nationale a été lancée par la LPO France afin de recenser les populations de limicoles nicheurs. La LPO Vienne a participé à ce recensement pour les espèces qui concernent notre département : le Vanneau huppé, le Petit Gravelot et le Courlis cendré. Ce rapport résume les résultats obtenus.

Méthodes

La méthodologie préconisée par le coordonateur national (Deceuninck, 1995) a été adaptée aux conditions locales, mais assez largement suivie.

Etant donnée sa répartition dispersée, le recensement du Vanneau huppé a été le plus exhaustif possible : chaque secteur IGN du département a été prospecté par un enquêteur. L'enquête a été menée de la mi-mars à la fin du mois de mai 1996, bien que certains couples aient été repérés en 1995. Le repérage des couples cantonnés a été effectué par l'observation des parades, des comportements territoriaux et/ou d'individus couvant. D'une manière générale, les enquêteurs n'ont pu effectuer qu'un seul passage par site, la grande taille des secteurs à couvrir ne permettant pas le suivi temporel des couples.

Pour le Petit Gravelot, l'enquête a essentiellement consisté à visiter les carrières, gravières et les friches industrielles du département. Cependant, il était demandé à chaque enquêteur du recensement "Vanneau" de porter également son attention sur le Petit Gravelot lorsque le milieu lui semblait être favorable. La couverture de l'enquête a donc été supérieure à celle de l'enquête précédente réalisée dans notre département, où seules les carrières de bord de rivière avaient été prospectées (Prévost, 1992). Là encore, les couples cantonnés ont été repérés grâce aux manifestations territoriales, à l'observation d'individus en train de couvrir, mais aussi par l'observation de jeunes. L'enquête s'est échelonnée de la mi-avril à la fin mai 1996, et, dans la plupart des cas un seul passage par site a été effectué.

Le Courlis cendré a été suivi en 1995 et 1996. Les anciens sites de cantonnement ont tous été visités entre le début du mois de mars et la fin avril, afin de noter les parades. D'une manière générale, tout le sud et l'est du département (lieux de nidification traditionnels du courlis dans la Vienne) ont été prospectés.

Le Vanneau huppé

La Figure 1 donne la répartition des couples cantonnés de Vanneau huppé. Le total, d'environ 150 couples, est en nette baisse par rapport aux résultats de l'enquête de 1983-84, où 200-250 couples avaient été recensés (Dubois et Mahéo, 1986). La diminution des surfaces prairiales dans notre département est sans doute la cause principale de cette baisse d'effectif. La faible pluviosité relative du printemps 96 peut également avoir limité de manière sensible le nombre de tentatives de nidification. Cependant, les sites de cantonnement et de nidification recensés lors de la présente enquête indiquent la précarité de la population du Vanneau huppé dans la Vienne.

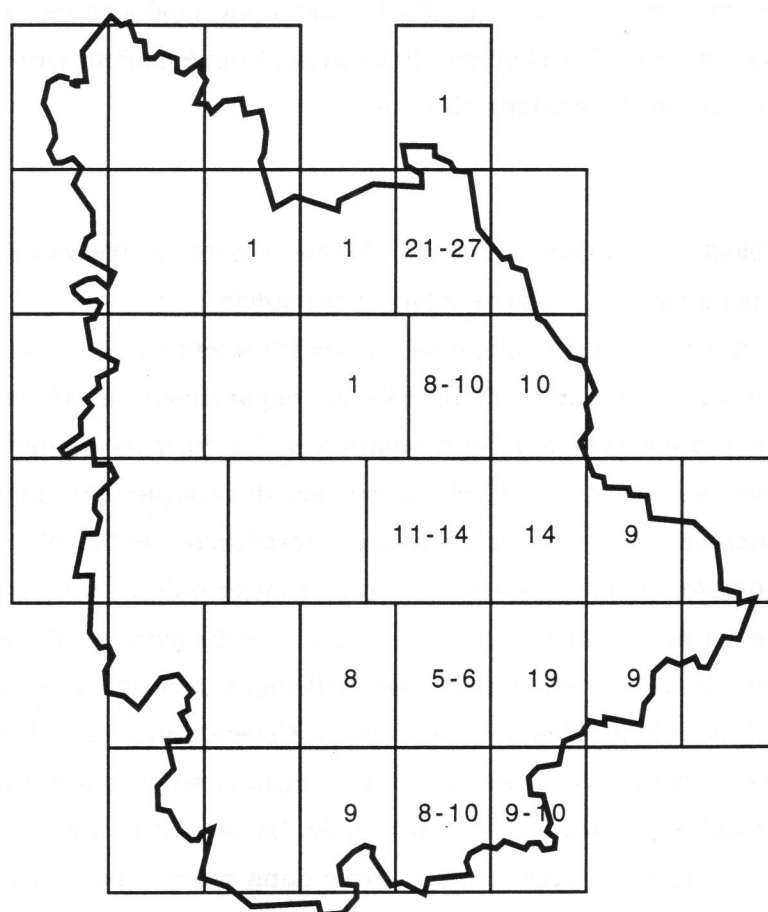


Figure 1 : Carte de la Vienne, découpée selon les secteurs IGN au 1/25.000, montrant la répartition des couples cantonnés de Vanneau huppé (fourchette mini - maxi).

Le total de ce recensement donne une fourchette de 144 - 159 couples.

En effet, la majorité des couples ont été trouvés cantonnés dans des cultures (généralement maïs), alors que le milieu de prédilection de nidification de l'espèce est la prairie humide (Dubois et Mahéo, 1986). Il est cependant à noter qu'un point d'eau se situait toujours à proximité des sites de cantonnement, et que quelques couples ont été trouvés dans des prairies (notamment dans le nord-est du département), ou sur des sites plus particuliers (chantier de la centrale nucléaire de Civaux, notamment).

Le Petit Gravelot

Le Petit Gravelot semble quant à lui en augmentation dans notre département (Figure 2). L'enquête de 1984 dénombrait 7 couples (Dubois et Mahéo, 1986), celle de 1989 comptait entre 13 et 15 couples (Prévost, 1992) et le présent recensement fait état de 28 à 30 couples. Il faut cependant analyser cette augmentation d'effectifs avec prudence. Lors de la présente enquête, l'effort de prospection a été vraisemblablement plus fort que lors des précédentes, ce qui explique en partie la hausse des effectifs. Par exemple, tous les couples trouvés en dehors des vallées du Clain et de la Vienne (soit 6 couples) ne pouvaient pas être notés lors de l'enquête de 1989.

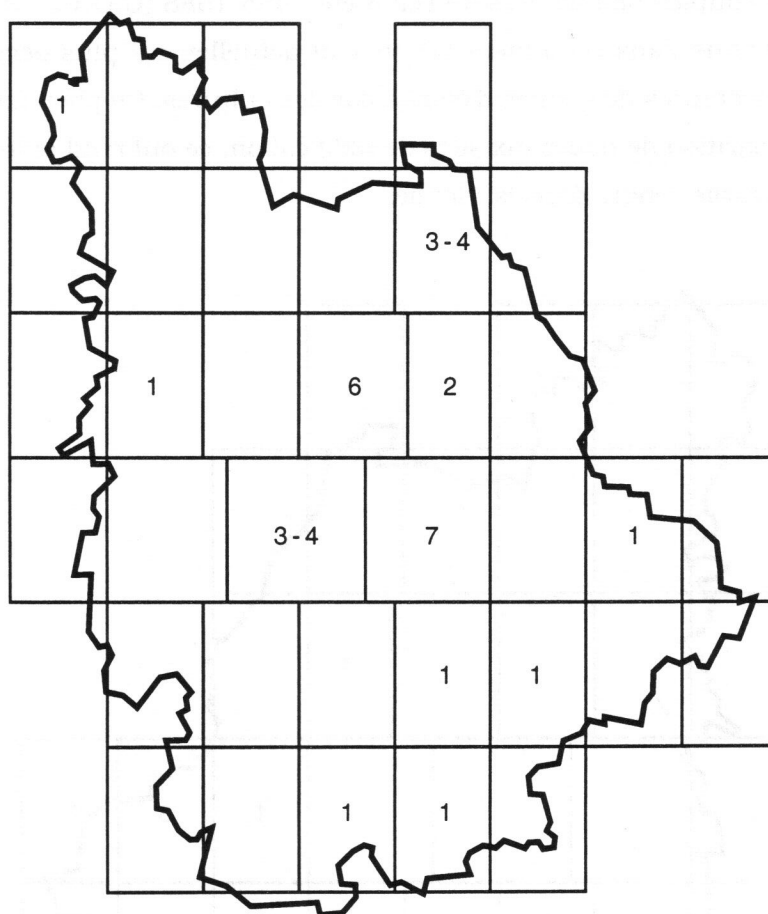


Figure 2 : Carte de la Vienne, découpée selon les secteurs IGN au 1/25.000, montrant la répartition des couples cantonnés de Petit Gravelot (fourchette mini - maxi).

Le total de ce recensement donne une fourchette de 28-30 couples.

Une augmentation réelle du nombre de couples a cependant été observée sur certains sites (usine Michelin à Poitiers, Site de Civaux [l'augmentation sur ce site est à mettre en relation avec le développement du chantier de la centrale nucléaire, qui a dégagé un large espace favorable]). Mais certains autres secteurs ont vu le nombre de couples cantonnés diminuer (les abords du plan d'eau de St Cyr, par exemple, du fait des

aménagements à but touristique). On peut donc dire que l'augmentation du Petit Gravelot dans la Vienne, si elle reflète la bonne santé de la population, est un phénomène précaire : de nombreux sites sont, par essence, éphémères (chantier de Civaux, sablières en cessation d'activité...), et on peut considérer que les effectifs de cette espèce ne peuvent que fluctuer au gré des espaces que leur ménagent les activités humaines.

Le Courlis cendré

Le Courlis cendré est essentiellement présent dans le sud-est de la Vienne (Figure 3). L'estimation de 12-13 couples pour la période 1995-96 est en légère baisse par rapport à celle de 1984 (14 couples) (Dubois et Mahéo, 1986), mais en nette baisse par rapport à l'estimation de 20 couples donnée lors de l'enquête 1985-1988 (G.O.V., 1989). En fait, de nombreux sites connus dans les années 80 ne sont actuellement plus occupés, suite aux remplacements des prairies de queues d'étangs par des cultures. Ce phénomène n'a pas été compensé par l'apparition de nouveaux sites de nidification, ce qui rend extrêmement fragile la population de Courlis cendré dans la Vienne.

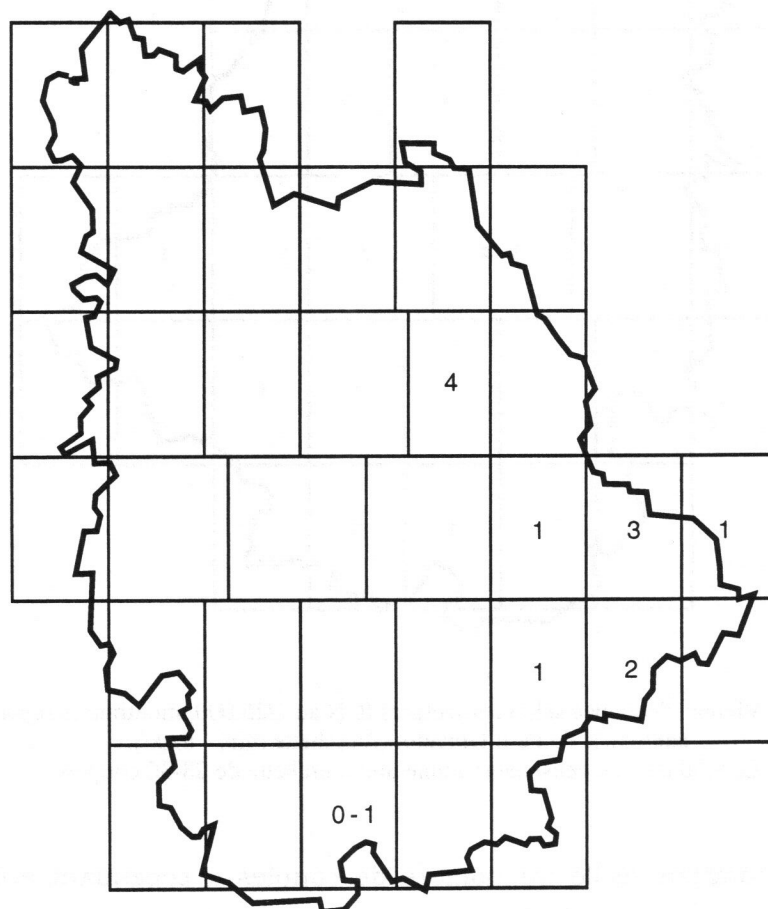


Figure 3 : Carte de la Vienne, découpée selon les secteurs IGN au 1/25.000, montrant la répartition des couples cantonnés de Courlis cendré (fourchette mini - maxi).

Le total de ce recensement donne une fourchette de 12-13 couples.

Liste des participants

Boileau P., Chemy C., Dubois G., Dupas L., Fleurant B., Gilardot D., Grellier F., Guérin J., Guignard P., Jeamet E., Langoumois J., Lecomte F., Lejeune A., Liégeois B., Lipovoï K., Moron N., Papillon R., Papot D., Pichon C., Prud'homme F., Ribotto L., Rigaud T.

Références bibliographiques

Deceuninck B. (1995). Enquête nationale Limicoles Nicheurs de France 1995-1996. **Circulaire LPO France.**

Dubois P.J. et Mahéo R. (1986). **Limicoles Nicheurs de France.** Rapport Ministère de l'Environnement - LPO - BIROE. 291 p.

G.O.V. (1989). **Atlas des oiseaux nicheurs de la Vienne.** LPO Vienne, 80 p.

Prévost O. (1992). Le Petit Gravelot (*Charadrius dubius*) dans la Vienne. Statut et avenir de l'espèce. **L'Outarde**, 26 (suppl.): 55-66.